



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88394

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 13.

Texte de la réponse

La priorité donnée par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international à la diplomatie économique a donné davantage de visibilité au rôle de pilotage des ambassadeurs de nos actions de diplomatie économique à l'étranger. Les ambassadeurs réalisent régulièrement des présentations des opportunités économiques et du climat des affaires de leur pays de résidence à l'occasion de déplacements en France, en lien avec les chambres de commerce, Business France ou le Medef international.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88394

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6924

Réponse publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8308